

IAR, le pôle de la Bioéconomie se réjouit de l'adoption en Conseil des Ministres d'une stratégie bioéconomie pour la France

Laon, le 19 janvier 2016 – Le Gouvernement français a annoncé hier l'adoption en Conseil des Ministres d'une stratégie bioéconomie pour la France. Elaboré par quatre ministères, - le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie, le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et, le ministère de l'Economie, de l'Industrie et du Numérique, - en collaboration avec les parties prenantes des secteurs publics et privés, dont IAR, Pôle de la Bioéconomie, ce document propose une vision pour le développement, coordonné et durable, de la bioéconomie en France.

La bioéconomie en France : un champ varié des possibles

« La bioéconomie englobe l'ensemble des activités liées à la production, à l'utilisation et à la transformation de bioressources. Elles sont destinées à répondre de façon durable aux besoins alimentaires et à une partie des besoins matériaux et énergétiques de la société, et à lui fournir des services écosystémiques »¹.

Le champ des possibles de la bioéconomie offre en effet des opportunités toujours plus variées, que ce soit en termes de ressources (co-produits, insectes, etc.) ou d'acteurs et de marchés concernés ; - alimentaire, agromatériaux, cosmétique, chimie du végétal, énergie, etc. -.

L'adoption de la stratégie par le Conseil des Ministres ce mercredi 18 janvier 2017 est une première étape dans la mise en œuvre d'une approche concertée sur le sujet. Le document expose les principaux enjeux et une vision pour le développement de la bioéconomie pour la France.

La bioéconomie en France : une réalité économique et industrielle

Le document rappelle également la réalité de la bioéconomie dans notre pays, *« solidement ancrée dans les territoires où elle représente déjà une activité économique importante »²*. Fort de ses 364 adhérents, IAR le Pôle de la Bioéconomie confirme cette réalité et les opportunités économiques, environnementales et sociales que le secteur représente pour notre pays et son économie. De nombreux acteurs, innovations ou projets industriels cités dans le document afin d'illustrer la réalité quotidienne de la bioéconomie, font partie de l'écosystème du pôle et de ses initiatives.

Auditionné par les ministères dès fin 2015, IAR a ensuite participé activement aux six ateliers thématiques ouverts, organisés par les services de l'Etat, qui ont contribué au développement de la stratégie. Pôle de référence de la bioéconomie en France, IAR est également très actif sur la scène internationale, et en premier lieu en Europe, où il représente notamment les PME européennes au sein du Partenariat Public-privé Bio-Based Industries (BBI).

¹ « Une stratégie bioéconomie pour la France : Enjeux et vision » (janvier 2017) – page 4.

² « Une stratégie bioéconomie pour la France : Enjeux et vision » (janvier 2017) – page 6

La bioéconomie en France : pour aller plus loin

« Une stratégie bioéconomie pour la France », dresse un état des lieux de la bioéconomie en France en 2016. Le document identifie également les premiers jalons et donne déjà des indications quant au déploiement de cette stratégie à court, moyen et long terme :

- Rassembler et faire dialoguer les acteurs pour déployer la stratégie
- Définir un plan d'actions
- Se mobiliser au plan européen et international

Thierry Stadler, Président d'IAR, Pôle de la Bioéconomie, ajoute : « *Nous sommes ravis de l'adoption de la stratégie bioéconomie pour la France par le Gouvernement. C'est un document que nous attendions tous et un signe fort de la part des pouvoirs publics qui permettra de renforcer le rôle de la France en tant que leader de la bioéconomie sur la scène européenne. Une première étape est atteinte et nous sommes prêts à poursuivre notre excellente collaboration avec les ministères et l'ensemble des parties prenantes pour la deuxième étape et la mise en œuvre du plan d'actions* ».

A propos d'IAR

IAR est le Pôle de la Bioéconomie. Pôle de compétitivité, IAR compte plus de 360 adhérents qui représentent l'ensemble de la chaîne de valeur de la bioéconomie. Tous sont engagés dans le développement de technologies et de produits alimentaires et non alimentaires durables principalement à partir de bioressources agricoles, forestières et algales. IAR concentre ses activités dans les domaines des ingrédients à destination de l'alimentation humaine et animale, des bioressources, des biomolécules, des agromatériaux, ainsi que de la méthanisation et des biocarburants avancés. En 10 ans, IAR a accompagné plus de 218 projets représentant un investissement total de plus d'1,5 milliard d'euros.

« *Catalyseur de l'innovation dans le secteur de la bioéconomie, en 10 ans le pôle IAR a véritablement œuvré à faire de la France un des leaders mondiaux dans le domaine de la valorisation des ressources renouvelables. Fédérateur des acteurs, force de propositions et soutien aux projets innovants, IAR est pour moi la référence mondiale en termes de cluster dédié à la bioéconomie.* »" indique James Philp, Science and Technology Policy Analyst for the Bioeconomy, OCDE.

Plus d'informations : www.iar-pole.com

Contact presse :

Caroline, Guirado,
Responsable Marketing & Relations presse, IAR, Pôle de la Bioéconomie

guirado@iar-pole.com ,
Tel : +33 6 12 54 01 99